flashactu

22.09.2014

Pour sortir de la grève et accélérer le développement de Transavia

La grève des pilotes dure maintenant depuis sept jours, avec des conséquences désastreuses sur les clients, les salariés et les finances de la Compagnie. Alexandre de Juniac et Frédéric Gagey tiennent une nouvelle fois à remercier l'ensemble des personnels qui se sont mobilisés, en France et dans le reste du monde, pour accompagner les clients et faire face à cette situation inédite.

Cette grève génère des pertes d'exploitation pouvant aller jusqu'à 20 millions d'euros par jour, auxquelles il faudra ajouter les compensations clients et l'impact de la reprise progressive du trafic dans les jours qui suivront le retour à la normale des opérations.

Des négociations avec les organisations représentatives des pilotes, notamment le SNPL, ont eu lieu chaque jour. Depuis le début du conflit, Alexandre de Juniac et Frédéric Gagey ont passé plus de 40 heures en réunion avec les représentants des pilotes. Chaque jour, ils ont fait de nouvelles propositions constructives pour sortir de cette situation. Les syndicats de pilotes n'ont fait, de leur côté, aucune proposition manifestant leur volonté de trouver une solution.

La direction ne peut donc que constater le blocage de la situation.

Elle tient par ailleurs à réaffirmer que le développement d'Air France-KLM sur le marché du low cost en Europe est à la fois stratégique et urgent pour l'avenir du Groupe, ce marché étant en forte progression et nos concurrents étant particulièrement offensifs sur le marché français.

L'ambition formulée dans le plan de croissance et de compétitivité Perform 2020 reste donc intacte. Les organisations représentatives de pilotes ont stigmatisé le projet Transavia en exploitant des craintes infondées de « délocalisation » et de « dumping social », alors même qu'il n'en a jamais été question. La direction regrette ces interprétations erronées, mais entend les inquiétudes qui se sont exprimées.

Dès lors, Alexandre de Juniac, Frédéric Gagey et les équipes de direction ont pris les mesures suivantes :

Suspension du projet de création de filiales de Transavia en Europe (hors France et Pays-Bas), le temps d'ouvrir un dialogue approfondi sur le projet et de construire ensemble les garanties nécessaires d'ici la fin de l'année.

Un processus complet d'explication et de négociation avec les partenaires sociaux d'Air France et de KLM sera mis en place. Concernant Air France, il démarrera dès le prochain CCE prévu le 25 septembre 2014.

Mise en œuvre accélérée du projet Transavia en France

Le développement de Transavia en France est essentiel pour Air France, notamment pour défendre les positions du Groupe à Orly, comme cela a été mis en évidence par le rapport des experts publié en juillet 2014 et faisant l'objet du soutien du SNPL. Il est désormais urgent de le mettre en œuvre.

Le projet a été présenté aux organisations représentatives de chaque catégorie de personnel il y a plus d'un an, mais il n'a pas pu aboutir dans le cadre des négociations engagées. L'exigence des organisations pilotes d'utiliser, sur le réseau Transavia, des pilotes Air France aux conditions Air France et de remplacer les 44 B737 existants par des A320, conduirait inévitablement Transavia France à l'échec. Les solutions de compromis avancées par la direction ont toutes été rejetées.

Dans ces conditions, si les organisations pilotes ne rejoignent pas le projet dans les modalités économiquement et socialement acceptables qui leur ont été proposées, la direction sera contrainte d'entamer la procédure de dénonciation de l'accord de création de Transavia France (signé en 2007). Cet accord limite aujourd'hui le développement de Transavia France ; sa dénonciation permettra la mise en œuvre accélérée du projet.

L'objectif est de doter rapidement Transavia en France d'avions supplémentaires au-delà des 14 appareils actuels. Pour mémoire, ce projet prévoyait la création d'un millier d'emplois à horizon 5 ans, dont 250 emplois de pilotes français. Il sera désormais possible d'embaucher plus rapidement. Le projet restera, comme prévu, ouvert prioritairement aux pilotes d'Air France sur la base du volontariat.

Le Groupe Air France-KLM réaffirme son objectif d'atteindre plus de 100 avions Transavia à horizon 2017.

Par ailleurs, la direction confirme que le développement de Transavia en France n'impactera pas l'activité Point-à-Point sur le réseau domestique français.Transavia n'alimentera pas le hub d'Air France à Paris-Charles de Gaulle.

Ces décisions doivent permettre de ramener la sérénité au sein de l'entreprise et de mettre un terme à ce mouvement de grève qui n'a que trop duré pour la Compagnie, pour ses clients et pour tous ses salariés.

Alexandre de Juniac, Frédéric Gagey et Xavier Broseta s'adresseront à l'ensemble des salariés lors

d'une webconférence interne, demain mardi 23 septembre, à 15h30.